

APPEL À PROJETS USIAS - FOIRE AUX QUESTIONS

Les informations présentées sur la page de l'appel à projets et dans le Guide du candidat devraient répondre à la plupart de vos questions. Nous vous recommandons de consulter ces documents avant de contacter l'USIAS.

Voici quelques-unes des questions les plus fréquentes (cliquez sur la section ou la question qui vous intéresse afin d'y accéder directement) :

Critères et éligibilité

- Suis-je éligible à un Fellowship ?
- J'ai déjà candidaté par le passé - puis-je recommencer ?
- J'ai déjà obtenu un Fellowship USIAS ou FRIAS-USIAS - puis-je candidater à nouveau ?
- Puis-je déposer un projet avec une autre personne ?
- L'appel à projets est-il limité à certains domaines et disciplines spécifiques ?
- Les chercheurs de tous les pays peuvent-ils candidater ?
- Puis-je déposer deux projets ?
- Est-ce un problème si je candidate en parallèle auprès d'autres organismes de financement ?
- Avez-vous des conseils pour la rédaction du projet ?
- Je soumetts à nouveau un projet - avez-vous des conseils ?

Candidatures

- Comment déposer ma candidature ?
- En quelle langue dois-je rédiger mon projet ?
- Y a-t-il un format/modèle spécifique ?
- Tous les candidats doivent-ils inclure leur CV ?
- Mon projet peut-il inclure des collaborateurs ?
- Puis-je employer des chercheurs dans le cadre de mon projet ?
- Combien de temps mon projet peut-il durer ?
- L'appel mentionne que le projet doit démarrer entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre. Ces dates sont-elles flexibles ?

Budget

- Quel montant puis-je demander ?
- Quels types de coûts peuvent être intégrés dans le budget ?
- Le budget est-il estimé ou final ?
- Dois-je inclure des devis ?
- Le budget doit-il inclure la TVA ?

Candidats externes

- Que signifie externe ?
- Pourquoi ai-je besoin d'un hôte ?
- Comment identifier un hôte, et l'USIAS peut-il m'aider ?
- Mon hôte peut-il aussi être candidat ?
- Combien de temps dois-je prévoir de rester à Strasbourg ?
- Mon projet peut-il inclure un salaire ?
- Existe-t-il un soutien financier supplémentaire pour ma famille ?

Candidats internes

- Que signifie interne ?
- Pourquoi un changement d'orientation des recherches est-il nécessaire pour les candidats internes ?
- Suis-je éligible à une décharge d'enseignement ?

Processus d'évaluation

- Que se passe-t-il pour mon projet après son dépôt ?
- Comment le projet est-il évalué ?
- Quand saurai-je si mon projet a été sélectionné pour un Fellowship ?
- Quelles sont mes chances de réussite ?

Critères et éligibilité

Suis-je éligible à un Fellowship ?

Vous êtes éligible si vous êtes un chercheur titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent, actuellement en poste avec le statut minimal de professeur adjoint « *tenure track* » (ou équivalent). En France cela équivaut à un poste permanent avec au minimum le statut de maître de conférences ou de chargé de recherche (ou équivalent). Cela correspond généralement aux niveaux de chercheur confirmé (R3) ou de chercheur principal (R4) définis par la [Commission européenne](#). Les professeurs émérites toujours actifs dans la recherche peuvent également candidater.

En principe, l'appel n'est pas accessible aux chercheurs qui n'ont pas de contrat permanent, ou dont le poste n'est pas suffisamment élevé (postdoctorant, ATER, etc.).

J'ai déjà candidaté par le passé - puis-je recommencer ?

Vous pouvez soumettre le même projet, ou un nouveau projet, si vous n'étiez pas candidat à l'appel de l'année dernière OU si vous étiez candidat à l'appel précédent et que votre projet a passé l'étape de la présélection et a été évalué par des experts internationaux.

Cependant, vous ne pouvez pas candidater cette année si vous avez déjà soumis un projet lors des deux dernières années. Cette règle s'applique même si le projet est différent de la dernière soumission.

J'ai déjà obtenu un Fellowship USIAS ou FRIAS-USIAS - puis-je candidater à nouveau ?

Oui, à condition que votre projet ait pris fin au moins cinq ans avant la date de dépôt mentionnée dans l'appel, c'est-à-dire que pour une demande qui serait soumise dans le cadre de l'appel 2026, votre projet doit avoir pris fin en 2021 ou avant.

Puis-je déposer un projet avec une autre personne ?

Il est possible de soumettre un projet conjoint, avec un maximum de 2 candidats par projet. Chaque candidat retenu deviendra un Fellow et devra donc jouer un rôle tout aussi important. Veuillez noter que votre projet peut inclure d'autres collaborateurs (postdoctorants, ingénieurs de recherche, experts qui contribuent à un domaine spécifique) qui ne sont pas candidats.

En principe, les candidats ne doivent pas provenir de la même organisation ou unité de recherche à Strasbourg, et la collaboration entre différentes disciplines est particulièrement appréciée.

L'appel à projets est-il limité à certains domaines et disciplines spécifiques ?

Non, l'appel est ouvert aux chercheurs de tous domaines et disciplines.

Les chercheurs de tous les pays peuvent-ils candidater ?

Oui. L'appel est ouvert aux chercheurs éligibles de tous pays.

Puis-je déposer deux projets ?

Non, vous ne pouvez soumettre qu'un projet par appel.

Est-ce un problème si je candidate en parallèle auprès d'autres organismes de financement ?

Non, votre projet ne sera pas traité ou évalué différemment pour cette raison. Veuillez toutefois noter qu'il vous est demandé de spécifier les demandes adressées à d'autres organisations dans votre candidature et d'indiquer s'il y a un chevauchement avec la candidature à l'USIAS en termes de contenu et/ou de période temporelle. Si vous décidez d'accepter un financement d'une autre organisation, veuillez en informer immédiatement l'USIAS afin que nous puissions déterminer dans quelle mesure cela risque d'affecter votre candidature à l'USIAS.

[Avez-vous des conseils pour la rédaction du projet ?](#)

Le projet doit être succinct, concis mais clair ; veillez donc à décrire clairement le projet (objectifs principaux, méthodologie et étapes) et à expliquer le rôle des candidats et des collaborateurs. Celui-ci doit fournir suffisamment d'informations pour permettre aux examinateurs d'évaluer l'originalité, la faisabilité, l'importance et l'excellence du projet.

Pour une description plus détaillée de ces quatre critères, vous pouvez vous référer à la question « Comment le projet est-il évalué ? » dans la section sur le processus d'évaluation.

[Je soumetts à nouveau un projet - avez-vous des conseils ?](#)

Nous vous recommandons de consulter les évaluations des experts internationaux de votre dernier projet (le cas échéant), et d'étudier attentivement toute remarque concernant l'amélioration ou la clarification du dernier projet.

Candidatures

[Comment déposer ma candidature ?](#)

Les projets doivent être déposés via le portail de candidature (voir la page de l'appel). Les candidatures incomplètes ou ne respectant pas les critères définis pour les Fellowships ne seront pas éligibles, et aucune candidature ne sera acceptée après la date limite de l'appel.

[En quelle langue dois-je rédiger mon projet ?](#)

En anglais, afin de permettre l'évaluation internationale par les pairs. Les candidats SHS peuvent, à titre exceptionnel, bénéficier d'une dérogation pour soumettre le dossier en français lorsque le sujet exige clairement une rédaction dans cette langue (par exemple la littérature française), et lorsque les évaluateurs externes seront francophones. Toutefois, les candidats doivent demander cette dérogation au bureau de l'USIAS, en amont du dépôt du projet.

[Y a-t-il un format/modèle spécifique ?](#)

Oui, les candidats doivent remplir un formulaire de candidature standard et soumettre un certain nombre de documents (des modèles sont fournis sur la page web de l'appel). La section « Préparation des candidatures » du Guide du candidat fournit des informations sur la longueur des documents et sur ce qu'ils doivent inclure.

[Tous les candidats doivent-ils inclure leur CV ?](#)

Chaque candidat doit inclure un CV avec ses antécédents et l'historique de ses financements (en utilisant le modèle fourni).

[Mon projet peut-il inclure des collaborateurs ?](#)

Oui, le projet peut inclure d'autres collaborateurs (postdoctorants, ingénieurs de recherche, experts qui contribuent à un domaine spécifique) en fonction des besoins du projet. Ces personnes ne sont pas considérées comme des candidats et ne deviendront pas des Fellows. Veuillez décrire leur fonction et leurs tâches dans le projet.

Pour les Fellows externes, l'hôte strasbourgeois peut être considéré comme un collaborateur.

[Puis-je employer des chercheurs dans le cadre de mon projet ?](#)

Oui, il est possible d'employer par exemple un postdoctorant, un ingénieur, un doctorant ou un assistant de recherche dans le cadre du projet. Ces postes doivent être basés à Strasbourg, et leur durée ne peut pas excéder celle du projet.

Combien de temps mon projet peut-il durer ?

Les Fellowships durent entre 3 et 24 mois.

L'appel mentionne que le projet doit démarrer entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre. Ces dates sont-elles flexibles ?

Le projet doit débuter au cours de l'année indiquée dans l'appel. En cas d'acceptation, le bureau de l'USIAS travaillera avec vous pour décider de la meilleure date de commencement.

Budget

Quel montant puis-je demander ?

Les coûts doivent être proportionnés et raisonnables par rapport au contenu et à la durée du projet. La limite supérieure est de 180 k€ et le budget doit fournir une estimation préliminaire mais réaliste des coûts.

Quels types de coûts peuvent être intégrés dans le budget ?

Le budget peut inclure des coûts comme les ressources humaines (postdoctorant, assistant de recherche...), le remboursement de coûts salariaux (candidats externes uniquement), la décharge d'enseignement (candidats internes uniquement), les coûts de fonctionnement et d'équipement, les consommables, les événements, les déplacements, etc.

Tous les coûts doivent être inclus dans le budget ; il n'y a pas d'allocation supplémentaire.

Le budget est-il estimé ou final ?

En cas d'acceptation, le bureau de l'USIAS travaillera avec vous pour finaliser le budget, dans les limites du montant alloué. Les coûts (ou les éléments de coût) qui ne peuvent être justifiés ou qui sont disproportionnés peuvent être réduits par le Collège dans le cadre de la décision de sélection. Dans tous les cas, le budget final du projet ne peut pas dépasser le montant maximum du Fellowship.

Dois-je inclure des devis ?

Non, il n'est pas nécessaire d'inclure des devis ou des justificatifs à ce stade. Vous pouvez vous référer à un devis pour les équipements coûteux.

Le budget doit-il inclure la TVA ?

Non, le budget ne doit pas inclure la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), car l'université n'y est pas assujettie dans la plupart des cas.

Candidats externes

Que signifie externe ?

Externe signifie que vous n'êtes pas employé à Strasbourg, par l'université de Strasbourg, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou d'autres instituts de recherche universitaires à Strasbourg.

Pourquoi ai-je besoin d'un hôte ?

Un hôte est nécessaire pour vous permettre d'entrer en contact avec la communauté universitaire strasbourgeoise, et vous fournir un contact stable pour vos recherches. L'objectif est que les Fellows externes profitent pleinement du riche environnement universitaire de Strasbourg et, inversement, que la

communauté strasbourgeoise bénéficie de la présence de Fellows extérieurs apportant de nouvelles idées, connaissances, perspectives et contacts.

Comment identifier un hôte, et l'USIAS peut-il m'aider ?

Veillez vous référer à la [liste des unités de recherche](#) pour identifier et contacter un hôte approprié. Cela implique d'identifier une correspondance en termes de contenu académique et de contexte, ce qui s'effectue dans le cadre d'une interaction directe entre les candidats et les hôtes strasbourgeois potentiels, sans l'intermédiaire du bureau de l'USIAS.

Mon hôte peut-il aussi être candidat ?

Oui, votre hôte basé à Strasbourg peut également être co-candidat (et deviendrait donc aussi Fellow en cas de sélection du projet). Le choix entre hôte et candidat dépend de l'implication de la personne de Strasbourg dans le projet - agira-t-elle comme un facilitateur, c'est-à-dire vous aidera-t-elle à trouver vos marques et à entrer en contact avec la communauté universitaire, ou jouera-t-elle un rôle beaucoup plus actif et sera-t-elle impliquée dans le projet et les recherches ?

Combien de temps dois-je prévoir de rester à Strasbourg ?

Un Fellowship USIAS est résidentiel, c'est-à-dire que le Fellow est censé vivre et travailler à Strasbourg pendant la durée du Fellowship. Vous devez être physiquement présent à Strasbourg pendant au moins 50 % de la période du Fellowship. Dans le formulaire de candidature, il vous sera demandé d'inclure un court paragraphe décrivant vos projets en termes d'activités et de présence à Strasbourg. Veuillez préciser les périodes que vous prévoyez d'y passer.

Mon projet peut-il inclure un salaire ?

L'USIAS peut financer un remboursement partiel de salaire auprès de l'institution d'origine des candidats externes afin de couvrir les coûts administratifs et d'enseignement liés au remplacement du candidat. Les candidats doivent s'assurer préalablement que leur établissement d'origine les autorise à utiliser leur temps pour venir à Strasbourg et travailler sur le projet proposé à l'USIAS, en cas de sélection. Les candidats peuvent également prévoir de prendre un congé sabbatique. Dans le cas où cela entraînerait une baisse de salaire, il peut être possible d'obtenir une indemnité complémentaire au titre du coût de la vie. Pour les Fellows originaires de pays où les salaires et le coût de la vie sont nettement inférieurs à l'équivalent en France, un complément de revenu peut être envisagé afin de compenser cet écart. Le montant de la demande de remboursement partiel de salaire et/ou de l'indemnité complémentaire au titre du coût de la vie ne doit pas dépasser 2 600 € par mois passé sur place.

Tous les coûts estimés doivent être inclus dans le budget (y compris le montant total du salaire à rembourser, et non le montant du salaire net) ; il n'y a pas d'allocation supplémentaire.

Existe-t-il un soutien financier supplémentaire pour ma famille ?

Les frais de voyage à Strasbourg des partenaires et des enfants de moins de 18 ans qui vivent encore au sein du foyer peuvent être inclus dans le budget du projet, dans certaines limites (par exemple, un séjour de 2 mois minimum).

Veillez noter que la plupart des écoles en France sont publiques et gratuites.

Candidats internes

Que signifie interne ?

Interne signifie que vous occupez un poste académique permanent au sein d'une des [unités de recherche](#) de l'université de Strasbourg et/ou du Centre national français de la recherche scientifique (CNRS) et des organismes de recherche équivalents.

Pourquoi un changement d'orientation des recherches est-il nécessaire pour les candidats internes ?

De plus en plus, la spécialisation dans la recherche est récompensée en termes de financement, de publications et de promotions. Cela conduit à un conservatisme involontaire dans la recherche, où les chercheurs restent dans un domaine qu'ils connaissent déjà afin de maximiser leurs opportunités de carrière. Afin de contrebalancer cette tendance, l'USIAS finance des recherches qui ne sont pas simplement une étape évidente pour le chercheur, mais qui l'obligent à quitter sa zone de confort, à s'aventurer dans de nouveaux domaines, à appliquer ses compétences et ses connaissances à de nouveaux sujets.

L'USIAS permet aux chercheurs de travailler sur des idées qui peuvent être risquées, mais inspirantes et peut-être révolutionnaires, et qui ne seraient pas habituellement - ou pas du tout - prises en considération par les organismes habituels de financement de la recherche.

Suis-je éligible à une décharge d'enseignement ?

Oui, les candidats strasbourgeois peuvent demander une décharge d'enseignement, en accord avec le Doyen de leur UFR. Ces décharges sont plafonnées à 50 % de leur charge d'enseignement annuelle, soit 96 h par année de Fellowship.

Processus d'évaluation

Que se passe-t-il pour mon projet après son dépôt ?

1. **Vérification de l'éligibilité** : les candidatures seront examinées afin de vérifier qu'elles respectent les critères d'éligibilité et de l'appel à projets. Les candidatures inéligibles seront rejetées.
2. **Présélection** : le Collège de l'USIAS effectuera une présélection des candidatures sur la base des critères mentionnés dans l'appel à projets.
3. **Évaluation** : les candidatures retenues lors de la présélection seront envoyées à des experts internationaux pour évaluation (*peer review*).
4. **Sélection** : sur la base des évaluations des experts internationaux, le Collège de l'USIAS présélectionnera les projets en vue de la sélection finale. Les candidats présélectionnés peuvent être invités à un entretien. Le Collège sélectionnera de 10 à 15 projets, qui recevront un Fellowship USIAS.

Tous les candidats seront informés des résultats finaux et recevront les évaluations des experts internationaux de leur projet pour information. Un calendrier est disponible sur la page web de l'appel.

Comment le projet est-il évalué ?

Les projets seront évalués en fonction de leur originalité, de leur faisabilité, de leur importance, de leur excellence et de la qualité du/des candidat(s), ainsi que sur la base des critères individuels qui s'appliquent aux Fellows internes et externes.

- L'**originalité**, c'est-à-dire la nouveauté et la créativité du projet proposé, en termes de perspective, de sujet, de méthode ou d'autres aspects.

- La **faisabilité**, c'est-à-dire la probabilité que les recherches proposées puissent être menées à bien. Veuillez noter qu'un certain niveau de risque est acceptable, dans la mesure où l'appel concerne des projets particulièrement originaux qui ne sont pas habituels.
- L'**importance** scientifique de la recherche proposée, qu'il s'agisse d'une contribution mineure ou d'un changement radical dans le domaine.
- L'**excellence** globale du projet : le degré auquel le projet proposé semble exceptionnel en termes de qualité.
- La **qualité du candidat** en termes de résultats académiques, en tenant compte de tous les facteurs pertinents, y compris l'étape de la carrière.
- **Pour les candidats internes** (de Strasbourg), il est important de montrer que la recherche proposée constitue un changement d'orientation des recherches, avec de réels éléments nouveaux, nécessitant un investissement supérieur à la moyenne de la part du chercheur dans un nouveau sujet ou une nouvelle méthode, en s'aventurant en dehors de la zone de confort de sa spécialité principale.
- **Pour les candidats externes** (hors Strasbourg), outre la contribution scientifique du projet proposé, un facteur important est ce que le candidat peut apporter à la communauté universitaire strasbourgeoise en termes d'expertise, de relations, d'échanges et de collaboration éventuelle avec des collègues strasbourgeois.

Quand saurai-je si mon projet a été sélectionné pour un Fellowship ?

Tous les candidats sont généralement informés du résultat final en mars de l'année qui suit la date limite de l'appel.

Quelles sont mes chances de réussite ?

Le taux de réussite moyen sur l'ensemble des appels à projets est d'environ 20 %.